

Compte rendu Sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 20 août 2018
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le VINGT du mois d'AOUT à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 10 août 2018.

Présents : MM. FOURNIER, FAVIER, FICHTER, HENRY, MATELIC, MULLER, MUNIER (sauf point 6.1) et PELIZZARI.

Membre ayant donné procuration : M. CANTELE à M. MULLER

Absents excusés : MM. BOLTZ et MUNIER (au point 6.1)

Absents : MM. CORRADI, DROUIN et WATRIN

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mme SALIOU

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 09 juillet 2018.

1.1 DB 2018-60 - Concours « BE YOUR BOSS » - Editions 2019 et 2020 - Reconduite du partenariat avec la Communauté de Communes « Rives de Moselle »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de reconduire l'opération « Be Your Boss » pour l'année 2019 (5^{ème} édition) et 2020 (6^{ème} édition),
- DÉCIDE de poursuivre le partenariat engagé avec la Communauté de Communes des Rives de Moselle pour l'organisation de ces deux éditions,
- AUTORISE le Président à signer la convention à passer, à cet effet, entre les deux Communautés de Communes.

1.2 DB 2018-61 - Organisation du concours « Be Your Boss » - Années 2019 et 2020 - Choix du prestataire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par l'agence ALTERNATIVE, 21 rue de Sarre – 57070 METZ, qui est la mieux-disante au regard du rapport d'évaluation, d'un montant de 28 800 € HT soit 34 560 € TTC pour l'organisation des deux prochaines éditions du Concours « Be Your Boss »,
- Et AUTORISE le Président à signer le marché correspondant.

2.1 DB 2018-62 – Dispositif d'aide aux équipements de développement durable – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 120 € dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

3.1 DB 2018-63 – Élaboration du Programme Local de l'habitat 2019-2025 - Désignation des membres du Comité de Pilotage

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE que le comité de pilotage pour l'élaboration du Plan Local de l'habitat 2019-2025 sera constitué de la manière suivante :
 - Les maires des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
 - L'Etat (DDT, DREAL, ANAH)

- La Région Grand Est
 - Le Conseil Départemental de la Moselle
 - Le Syndicat Mixte du SCoTAM
 - L'Établissement Public Foncier de Lorraine
 - L'agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM)
 - Les bailleurs sociaux
 - L'Association Régionale des Organismes HLM de Lorraine (ARELOR)
 - L'association pour l'Accompagnement, le Mieux-Etre et le Logement des Isolés (AMLI)
 - Adoma Moselle
 - L'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS)
 - La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
 - La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
 - Le Centre Amélioration du Logement de la Moselle (CALM)
 - La Boutique Logement des Jeunes (CLLAJ)
 - L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
 - L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin (ALEC)
 - L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
 - Le Syndicat Mixte pour l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage (SM3A)
 - Le Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne
- PRÉCISE que, la composition du comité n'étant pas limitée, d'autres représentants d'instances pourraient y être invités.

3.2 DB 2018-64 – Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions pour un montant total de 1000 € dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG),
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

3.2 DB 2018-65 – Protocole d'Aide à la Rénovation Thermique des Logements Privés – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions pour un montant total de 2 198,50 € dans le cadre du Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés,
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

4.1 DB 2018-66 – Prévention des Déchets – Promotion des couches lavables - Versement de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 100 € dans le cadre du dispositif de promotion des couches lavables,
 - Et DÉCIDE de procéder à son versement.

5.1 DB 2018-67 – Mise en œuvre de la compétence emploi et insertion sociale et professionnelle Détermination des modalités de transfert de personnel et création d'emplois

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- PREND ACTE du transfert, à compter du 1^{er} septembre 2018, des agents des communes de Marange-Silvange, de Moyeuve-Grande et de Rombas qui exerçaient, dans ces communes, la totalité de leurs fonctions au sein du service « emploi et insertion professionnelle » transféré à la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, à savoir :
 - o Pour la commune de Marange-Silvange, un adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe titulaire à temps non complet (50 %)
 - o Pour la commune de Moyeuve-Grande, deux adjoints administratifs territoriaux contractuels à temps non complet (50 % chacun)

- Pour la commune de Rombas, un adjoint administratif territorial titulaire et un adjoint administratif territorial contractuel à temps non complet (26 heures par semaine)
- DÉCIDE de procéder à la création des emplois nécessaires à ces transferts ;
- Et DÉCIDE d'accepter la mise à disposition, par la commune d'Amnéville des trois agents affectés partiellement au service « Emploi et Insertion Professionnelle », à savoir, un attaché territorial (pour 80 % de son temps de travail), un adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (pour 80 % de son temps de travail) et un adjoint administratif territorial (pour 90 % de son temps de travail).

6.1 DB 2018-68 – Société Publique Locale pour la Promotion, le Développement et l'Aménagement du Site Thermal et Touristique d'Amnéville (« Destination Amnéville ») – Conseil d'Administration – Désignation des représentants de la CCPOM - Modification

Monsieur MUNIER, Président de la Société Publique Locale « Destination Amnéville » sort de la salle avant que le point ne soit abordé. Il ne prend pas part au vote.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE comme représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein de la Société Publique Locale « Destination Amnéville » : M. BOLTZ et M. FOURNIER.

7.1 DB 2018-69 – Assurance « Responsabilité Civile » de la Communauté de Communes – Avenant annuel 2017

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant d'assurance à passer avec la SMACL concernant le trop perçu sur la cotisation annuelle 2017.

8. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2018.
- Tableau de bord financier au 30/06/2018.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/05/2018.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/06/2018.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/06/2018.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 30/06/2018
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/06/2018.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2018.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 31/05/2018.
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h05.

Rombas, le 21 août 2018

Le Président,



(Handwritten signature of Lionel Fournier)

Lionel FOURNIER

